

FICHE DE POSTE

INTITULE
Chargé d'inspection F/H

Familles professionnelles	Réglementation et contrôle
Correspondances RIME	FP2CTL04
Correspondances UCANSS	0201
Emplois types	Chargé d'inspection et/ou de contrôle
Quotité	100 %

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI		
ETAT - Fonctionnaire	COMEX ☐ A ☒ B ☐ C ☐ Corps : Inspecteur de l'action sanitaire et sociale ou cadre désigné inspecteur à l'issue du dispositif de formation prévu par l'article R 1435-15 du code de la santé publique (IC ARS). Grade : Groupe RIFSEEP : 3	
Contractuel de droit public	CDI ☒ CDD ☐ Cadre d'une autre administration désigné inspecteur à l'issue du dispositif de formation prévu par l'article R 1435-15 du code de la santé publique (IC ARS).	
Régime de protection sociale	Agent de direction ☐ Praticien conseil ☐ Personnel soignant ☐ Cadre ☒ Employé ☐ Informatique ☐ Cadre désigné inspecteur à l'issue du dispositif de formation prévu par l'article R 1435-15 du code de la santé publique (IC ARS).	
	RG ☒ MSA ☐	Niveau : 6

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE ☐ Cité administrative- Place Bonet -ALENCON ☒ 2 Place Jean Nouzille - CAEN ☐ Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin, EVREUX ☒ 31 rue Malouet – ROUEN ☐ Place de la Préfecture – SAINT LO

DIRECTION	Mission Inspection et Contrôle
POLE	-

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

Pilotage de la programmation et de la réalisation des IC	Elabore, suit et met en œuvre le programme régional d'inspection et de contrôle au regard des instructions nationales et des priorités locales
	Pilote et anime le suivi des inspections
	Participe à l'identification et au repérage des risques en santé et définit un ciblage des actions, en lien avec les autres Directions de l'Agence
	Apporte un appui méthodologique et juridique aux activités d'inspection contrôle et s'assure du respect des bonnes pratiques
	Assure une fonction centre ressources / formation pour les agents d'inspection
	Participe au réseau national des Missions régionales sous animation de l'IGAS
Réalisation d'inspections	Assure la réalisation d'inspections en déclinaison du programme régional
	Assure la réalisation d'inspections non programmées comme suite à réclamations et signalements (EIG)
Participation au dispositif de gestion et d'observation des réclamations et des signalements (dont EIG)	Evalue/participe à l'évaluation de la criticité des signalements et réclamations Participe à la fonction d'observation et de repérage des risques
	Apporte son appui au traitement de certains signalements et réclamations complexes sur demande de la CERES ou de la direction générale

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui ☐ Non ☒

Nombre de personnes encadrées : 0

Activités principales :

En étroite relation avec le Directeur de la Mission et son adjoint, le chargé de mission inspection participe au quotidien au bon fonctionnement et à la bonne organisation de la Mission, et à la coordination des activités d'IC en lien avec les Directions métiers et leurs équipes territoriales.

Le poste de chargé de mission inspection est un poste d'inspecteur centré principalement sur la coordination de missions d'inspection.

Il est chargé également de préparer la planification des inspections contrôles dans un ou plusieurs

domaines, en déclinaison des orientations et priorités régionales et d'en suivre leur réalisation. Il participe au suivi des inspections et contrôles et au dispositif de gestion-observation des réclamations et signalements.

Réalisation et suivi des inspections et contrôles :

- * Coordonne des équipes d'inspection et réalise des inspections et contrôles de manière itérative, dont certaines peuvent revêtir un caractère complexe, ce qui nécessite une bonne maîtrise du management d'équipes pluridisciplinaires ;
- * Elabore les propositions de décisions prises par le DG suite aux inspections ;
- * Veille au suivi opérationnel des décisions prises en apportant son appui en tant que de besoin aux DM dans le suivi des inspections réalisées.

Pilotage, animation et communication, démarche qualité IC :

- * Participe, à la préparation, au suivi et à la mise en œuvre du Programme Régional d'Inspection et de Contrôle relevant de l'ARS et aux réunions de préparation; il a vocation à assurer la coordination de l'élaboration du PRIC sur un thème ou une orientation spécifique ;
- * A vocation à participer à la formation interne des effecteurs d'inspection aux bonnes pratiques;
- * Coordonne l'élaboration du rapport d'activité interne et du bilan quantitatif et qualitatif des activités d'Inspection et de contrôle
- * Assure une fonction de support et d'appui aux équipes d'inspection : expertise, conseil, appui méthodologie, veille technique et juridique, élaboration et mise à jour d'outils, relecture de rapports.

Participation au dispositif d'observation-gestion des réclamations et signalements (en lien avec les directions métiers instructrices):

- *Participe à l'évaluation pluridisciplinaire des signaux reçus (signalements et réclamations), notamment en situation d'urgence,
- *Appui aux directions métiers sur des situations complexes,
- *Participation à la fonction d'observation et de repérage des risques en lien avec les directions métiers.

Activités annexes :

Participation à des missions de formation internes en tant que formateur.

Interlocuteurs et partenaires :

En interne : Directions métiers (siège et équipes territoriales), Service juridique, Direction générale
En externe : services de l'Etat, collectivités locales dont Conseils départementaux, instances ordinales, autorités judiciaires, Caisses de sécurité de sociale, Etablissements et services sanitaires et médico-sociaux, secteur ambulatoire/professionnels de santé.

Liens hiérarchiques : sous l'autorité du Directeur de la Mission et de son adjoint

Spécificités du poste / contraintes :

Déplacements sur l'ensemble de la région Normandie,
Déclaration Publique d'Intérêt (DPI),
Participation aux astreintes administratives,
Mobilisation exceptionnelle en situation d'urgence (gestion de crise).
Inspecteur de l'action sanitaire et sociale ou agent désigné inspecteur à l'issue du dispositif de formation prévu par l'article R 1435-15 du code de la santé publique (IC ARS).

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent

Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.

Maîtrise : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Pratique : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;

Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

Connaissances : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Environnement institutionnel et administratif appliqué au domaine d'activités (Inspection-Contrôle)		X		
Politiques sanitaires		X		
Droit public – réglementation appliquée aux domaines de compétences ARS (notamment droit des établissements et services sanitaires et médico-sociaux, officines, entreprises du secteur d'activités, pouvoirs de police administrative)		X		
Organisation et procédures judiciaires et ordinaires (droit pénal et procédure pénale)		X		
Bonnes pratiques et méthodologie de l'inspection et du contrôle		X		
Suites administratives d'inspection		X		

Savoir-faire : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Discerner les enjeux spécifiques, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence		X		
Capacité à conseiller à l'écrit et à l'oral dans des délais contraints notamment pour des dossiers complexes et sensibles		X		
Concevoir et proposer des solutions innovantes et durables ainsi que les préalables à leur mise en œuvre		X		
Mémoriser, synthétiser et exploiter des informations de nature très différentes		X		
Rédiger et assurer la sécurité juridique des écrits		X		
Définir une stratégie, des objectifs et un plan d'actions		X		
Piloter et coordonner des projets		X		
Animer un réseau et des équipes pluridisciplinaires		X		

Savoir-être : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Travailler en équipe		X		
Capacité d'adaptation		X		
Rigueur dans la réalisation des missions		X		
Sens de l'écoute et du dialogue		X		
Gérer des situations conflictuelles		X		
Réactivité		X		
Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement		X		
Savoir représenter l'institution avec rigueur, professionnalisme et le sens des responsabilités.		X		
Faire preuve de réserve et de discrétion professionnelle		X		
Apporter conseil et expertise dans un champ nécessitant une technicité très spécifique		X		

CONTACTS

Pôle Ressources Humaines
02.32.18.31.42 / 07.61.14.68.97
Ars-normandie-candidature@ars.sante.fr

DATE D'ECHEANCE

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser **pour le 25 mars 2022** au plus tard
E-mail : ars-normandie-candidature@ars.sante.fr